Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU MÉDECIN CANTONAL

Grippe A(H1N1) : dispositif de surveillance et organisation dans le canton de Vaud

Le Groupe d'Experts pandémies (GEX) du canton de Vaud a mis sur pied, sous la conduite du médecin cantonal adjoint. Il se réunit régulièrement afin de faire le point de la situation et prend les mesures y relatives. A ce jour, huit cas suspects ont été identifiés dans le canton de Vaud. La grippe A(H1N1) a pu être exclue pour toutes ces personnes. Une hotline vaudoise a été activée pour répondre aux questions de la population.

Les premières mesures prises par le Groupe d'Experts pandémie, sous la conduite du médecin cantonal adjoint et avec le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, concernent notamment l'identification et la prise en charge des cas suspects, la mise à disposition de Tamiflu ainsi que l'information aux professionnels de la santé et à la population.

Identification et surveillance des cas suspects

Les personnes présentant des symptômes de grippe et ayant voyagé dans les 7 jours qui précèdent l'apparition de ceux-ci dans un des pays affectés (voir www.sanimedia.ch) sont priées de s'adresser par téléphone à leur médecin traitant. Si le patient rempli les critères d'un cas suspect, le médecin traitant l'adresse aux urgences du CHUV, seul centre hospitalier habilité à investiguer les cas suspects. Les médecins du canton ont reçu des recommandations concernant cette procédure qui sera mise à jour selon l'évolution de la situation. Par ailleurs, les travaux sont en cours pour renforcer les capacités ambulatoires dans les centres d'urgence.

Activation d'une hotline vaudoise

Afin de faire face à la demande d'information de la population et en complémentarité à la ligne téléphonique de l'Office fédéral de la santé publique, le canton a activé une ligne téléphonique d'information, le 021 316 54 54. Ce numéro est atteignable 7 jours sur 7, de 8 heures à 22 heures La population peut y obtenir des informations sur la grippe A(H1N1) en général ainsi que sur les mesures mises en place dans le canton.

Des informations sont également disponibles sur www.sanimedia.ch.

Masques et prescription de Tamiflu

En attendant la libération du stock national, le canton dispose d'une réserve de Tamiflu suffisante pour traiter les cas confirmés ainsi que leur entourage. Il est inutile de constituer des réserves. Par ailleurs, une consommation de Tamiflu à mauvais escient peut contribuer à augmenter la résistance du virus.

L'OFSP recommande l'achat de masques en prévision d'une possible pandémie. Ceux-ci sont disponibles dans les pharmacies ainsi que dans les magasins Coop et Migros du canton. De plus, le canton de Vaud dispose d'une réserve destinée au personnel soignant, aux patients et à leur entourage.

Pour en savoir plus

Hotline cantonale : 021 316 54 54

Site cantonal à l'attention de la population : www.sanimedia.ch

Site à l'attention des professionnels de la santé : www.hpci.ch

Hotline de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) : 031 322 21 00

Site de l'OFSP : www.pandemia.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 mai 2009

Service de la santé publique, Eric Masserey, médecin cantonal ad intérim, 021 316 47 95, 079 664 85 05 - Josefine Trebeljahr, information à la population, 021 316 42 99, 079 409 35 38